

**CAPEB.** Le syndicat artisanal se bat pour la défense des pros du bâtiment. Son président, Stéphane Régnier, s'explique.

## « Il n'y a rien de pire qu'un artisan isolé »

Élu en fin d'année dernière comme président de la Capeb (Chambre artisanale des petites entreprises du bâtiment), Stéphane Régnier, patron d'une entreprise artisanale de plomberie chauffagiste, ne ménage pas sa peine pour défendre les dossiers des artisans du bâtiment. Rencontre.

**En quelques mots, pour les non initiés, qu'est-ce que la Capeb ?**

Nous sommes un syndicat de défense, de promotion et de représentation des métiers du bâtiment. La Capeb c'est au niveau du département environ 900 entreprises artisanales. Il n'y a rien de pire qu'un artisan isolé. Avec la Capeb, l'entreprise a, à ses côtés, toute une structure, des conseillers, des formateurs, des spécialistes, des élus engagés.

**Une structure pour quoi faire ?**

Pour défendre les intérêts de nos professions. Il est fini le temps où pour se faire entendre il fallait descendre dans la rue avec des banderoles. Les méthodes ont changé. Nous faisons maintenant plutôt du lobbying auprès des représentants politiques, comme les parlementaires. Nous sommes en relation étroite avec nos députés.

**Comme par exemple ?**

Nous sommes contre la remise en question de la TVA réduite pour tout ce qui concerne la rénovation des bâtiments. Cette TVA à faible taux produit des factures moins élevées pour les particuliers. D'ailleurs, cela

a porté ses fruits et les chantiers sont nombreux. Mais si demain cette taxe est augmentée, cela risque fortement de casser l'embellie. Une TVA réduite n'est pas un cadeau fait aux entreprises, c'est le particulier qui en profite. Sur ce dossier par exemple le député Romain

Grau ne nous a pas contredit. Il y a aussi le problème du prélèvement à la source sur les bulletins de nos salariés. Cela va coûter plus cher aux entreprises, car les coûts des traitements comptables vont augmenter. Sur tous ces sujets des aménagements sont nécessaires. Nous

sommes sur ces sujets et bien d'autres encore.

**« À Perpignan, le tarif du stationnement est un problème »**

**Localement y a-t-il des points particuliers sur lesquels la Capeb est en première ligne ?**

À Perpignan, le problème du stationnement bien sûr. Nous avons provoqué plusieurs réunions avec la mairie et le maire en particulier. Nous avons trouvé des personnes attentives à nos revendications. Nous ne refusons pas de payer, mais 25 euros pour garer une camionnette atelier 4 heures devant un immeuble où l'on travaille ce n'est pas possible. On attend maintenant des nouvelles du cabinet du maire. Nous espérons que la société en charge du stationnement sera prête à étudier un tarif forfaitaire d'une demi-journée ou une journée

dans le cas de travaux dans des immeubles en ville.

**Un combat important ?**

Il n'y a pas de petits et de grands combats. Que ce soit la lutte contre le travail au noir, l'évolution nécessaire des statuts des micros entreprises, que ce soit les travailleurs détachés, ou encore la création d'une plateforme numérique pour mettre en relation directement clients et professionnels, tous les combats que la Capeb mène sont des points qui touchent directement les artisans. Certains de nos adhérents ont l'impression que cela ne va pas assez vite, mais nous sommes souvent face à des structures lourdes qui ne bougent que très lentement. Mais nous maintenons toujours la pression. L'objectif est toujours le même : défendre l'intérêt de nos professions. Notre point fort, être en contact direct avec la réalité, en proximité totale avec nos adhérents.

Recueilli par Denis Dupont



► Patron d'une entreprise artisanale de 6 salariés, Stéphane Régnier est depuis fin 2017 président de la Capeb, qui mobilise 900 responsables d'entreprises artisanales du bâtiment dans le département. Photo Nicolas Parent.

### Quand le bâtiment va...

Pour ce qui est de la conjoncture économique, l'activité dans le bâtiment est en plein boom. Les devis se multiplient, les commandes aussi et les chantiers s'enchaînent. Il y a par exemple les travaux de rénovations énergétiques, subventionnés souvent par les collectivités. L'an dernier une centaine de biens immobiliers ont ainsi été rénovés, l'objectif est d'atteindre les 5 000 annuellement. « Depuis la fin de l'an dernier, assure encore Stéphane Régnier, ça va mieux, il y a une embellie significative. Par contre, on manque de main-d'œuvre qualifiée et cela commence à poser problème ». La Capeb travaille donc en collaboration avec l'Éducation nationale, les lycées et les centres de formation (CFA) pour établir notamment des passerelles entre l'apprentissage et le post-bac pro ou encore pour faire évoluer les programmes.